

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 59 (1936-1937)  
**Heft:** 238

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Catalogue des périodiques

reçus par la Société vaudoise des Sciences naturelles

1 9 3 6

---

### Préface.

Au mois de novembre 1935, le Comité de la Société vaudoise des Sciences naturelles a décidé de faire paraître une nouvelle édition du catalogue des périodiques reçus par la bibliothèque de la Société. En effet, le nombre des échanges qu'entretient la Société s'est beaucoup accru pendant ces dernières années; une revision complète de la liste parue en 1928 était devenue nécessaire.

Le nouveau catalogue est conforme au modèle adopté par l'Association des Bibliothécaires suisses. Les recherches dans le catalogue de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, où les publications reçues par la Société sont versées chaque année, et, pour la plus grande partie, déjà classées, seront ainsi plus faciles.

\* \* \*

Voici les règles suivies pour le classement et la rédaction des titres :

1. Les publications qui portent des titres en plusieurs langues sont mentionnées sous chacun des titres; exception est faite pour les langues qui n'utilisent pas l'alphabet latin.

2. Le mot en vedette est le substantif principal du titre. Le titre est transcrit sans modification si ce substantif est en tête; sinon, ce substantif est mis en tête et remplacé, dans le titre transcrit à sa suite, par sa lettre initiale suivie d'une apostrophe.

3. Les titres classés sous des mots tels que *Bulletin*, *Journal*, etc., qui ont la même forme dans plusieurs langues, sont groupés par langues respectives.

4. Les noms des éditeurs et des rédacteurs ne sont pas indiqués s'ils ne font pas partie du titre.

5. Le lieu de publication est toujours indiqué à la suite du titre.